



Commune de
Saint-Symphorien-de-Lay

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Conseil Municipal n°11
DATE ET HEURE : mardi 13 avril 2021 à 20h30
LIEU : Salle des fêtes (contexte COVID)
<p>PARTICIPANTS :</p> <p><u>Conseil Municipal</u> : D.GEAY / P.COLOMBAT / O.BRAGARD / A.DADOLLE / S.PIZAY / F.MARTEIL / JP.THIMONIER / S.CRETIN / F.ALLERA / JM.GIRARDET / D.PATUREL / ML.COUDOUR / C.JAGNEAUX / F.CHAMBOST / A.METAYER / G.ALEX / E.VIGNON (excusée, pouvoir A.METAYER) / L.FOX / R.JACQUET / S.PARDON</p> <p><u>Autre(s)</u> : sans</p>
DIFFUSION : Conseil Municipal / secrétariat Mairie
<p>ORDRE DU JOUR :</p> <p>Approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal n°10</p> <p>Délibérations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vote du taux des contributions directes pour 2021, - Vote du budget primitif 2021 (Budget Communal et budgets annexes), - Vente de terrain (Lafayette, Le Viaduc, Chataîn), - Fixation des tarifs d'entrée à la piscine pour la saison 2021, - Fixation des tarifs des friandises de la piscine, - Installation d'abri-voyageurs à « La Croix Bleue » et « la Croix de Fer », - Demande de subvention de l'association DYCHKA. <p>Questions / sujets divers</p> <p>En bleu, les actions retenues</p>
<p>PROCHAIN CONSEIL : mardi 4 mai 20h30</p> <p>COMMISSION PLENIERE (spéciale PLU) : mardi 20 avril 2021 18h30</p>

APPROBATION COMPTE RENDU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL

Le CR modifié est approuvé en séance (1 « ABSTENTION »).

Les actions du CR ont été inscrites au plan d'action communal suivi par le Maire et les Adjointes.

DELIBERATIONS

Vote du taux des contributions directes pour 2021

19 « POUR », la délibération est approuvée en séance.

Vote du budget primitif 2021 (Budget Communal et budgets annexes)

Budget général - M14 : 18 « POUR », 1 « ABSTENTION », la délibération est approuvée en séance.

Budget assainissement - M49 : 18 « POUR », 1 « ABSTENTION », la délibération est approuvée en séance.

Budget chaufferie bois : 18 « POUR », 1 « ABSTENTION », la délibération est approuvée en séance.

Budget ZAC Lafayette : 17 « POUR », 2 « ABSTENTION », la délibération est approuvée en séance.

Vente de terrain (Lafayette, Le Viaduc, Châtain)

Vente de terrain à LAFAYETTE (bénéficiaires M. et Mme Cyrille BEAUJEU) : 19 « POUR », la délibération est approuvée en séance.

Etant concernée directement par la délibération suivante, S.PARDON quitte la séance.

Vente de terrain en bordure de la voirie du lotissement du Viaduc (bénéficiaires M. et Mme Christian PARDON) : 19 « POUR », la délibération est approuvée en séance.

Vente de terrain à Châtain (bénéficiaire M. Pierre VERGIAT) : 19 « POUR », la délibération est approuvée en séance.

P.COLOMBAT précise qu'il s'agit d'un accord, d'une vente prévue avec la Commune qui remonte à plusieurs mandats et jamais réalisée. M. VERGIAT étant bloqué aujourd'hui pour la vente de sa propriété, cette cession doit être régularisée.

Fixation des tarifs d'entrée à la piscine pour la saison 2021

19 « POUR », la délibération est approuvée en séance.

Les tarifs « groupe » demandent à être précisés (nombre, conditions etc...).

La délibération est reportée au prochain Conseil.

S.PIZAY informe que la piscine devrait ouvrir ses portes à partir de mi-juin, conditions à confirmer suivant les mesures sanitaires en vigueur à cette échéance. Le personnel est identifié.

Une réunion de préparation de la saison est prévue ce vendredi soir en Mairie.

Fixation des tarifs des friandises de la piscine

19 « POUR », la délibération est approuvée en séance.

Le règlement sera possible en CB ou en espèces. Le règlement en espèces est finalement possible grâce à un relais organisé via la banque postale, potentiellement celle du Coteau.

Installation d'abri-voyageurs à « La Croix Bleue » et « la Croix de Fer »

La compétence transports a migré dernièrement du Département vers la Région.

Le site de « la Croix Fer » a été retenu pour remplacer un abri déjà existant mais vieillissant.

Le site de « la Croix Bleue » est une création du fait du développement de la population du Picard. Cette création nécessite l'abattage d'un arbre par sécurité. Un nouvel arbre sera replanté de manière sécurisée.

19 « POUR », la délibération est approuvée en séance.

L.FOX ne comprend pas le maintien de l'abri bus à la Croix de Fer sachant que le Département avait informé les utilisateurs d'une suppression de ce point de ramassage en les orientant sur la place de l'Europe. P.COLOMBAT informe que la Mairie avait fait le « forçage » à l'époque pour conserver ce point de ramassage compte tenu du développement urbain de la zone ouest du village (lotissement du Tacot etc...). Ce point de ramassage est toujours en vigueur et peut être retenu.

Demande de subvention de l'association DYCHKA

Il s'agit de délibérer suite à l'intervention de DYCHKA lors du dernier Conseil Municipal.

2 conditions sont proposées en sus de la délibération :

- Récupérer le dossier du projet et notamment le plan de financement,
- Réaliser une convention d'attribution de la subvention (obligation légale),

18 « POUR », 1 « ABSTENTION », la délibération est approuvée en séance.

QUESTIONS DIVERSES

Réunion(s) COPLER du mois écoulé

F.ALLERA a participé à une commission « ECONOMIE » spéciale ZAC des Jacquins à Neulise.

Le compte-rendu COPLER de cette commission n'est pas encore disponible, mais F.ALLERA en fait un court résumé.

La zone va enfin pouvoir être développée maintenant que le permis d'aménager est accepté.

Projet « gîte en commun » sur la Commune

F.CHAMBOST a été informé par le Crédit Agricole d'un probable projet de gîte en commun sur le secteur. La Municipalité n'est pas au courant.

Permis de construire GAEC de Jourcy

Après avoir engagé des frais de promoteur, de géomètre, d'analyses terrain, les 2 permis de construire ont été refusés sans aucune communication/justification vers les intéressés pour aider à l'aboutissement de leur projet.

Il est regretté un manque de collaboration du service ADS de la COPLER qui est dans l'application stricte des règles d'urbanisme, sans en contrepartie identifier/proposer des solutions pour faire avancer les dossiers, aider nos porteurs de projet.

Département – référent culture

En qualité de référent culture du Département pour la Commune, JP.THIMONIER a été sollicité pour une enquête. Pour répondre à cette enquête, JP.THIMONIER devrait prendre contact avec N. LE BEAU.

Commission infrastructures

P.COLOMBAT propose une prochaine commission le 27 avril à 18h15 en Mairie pour évoquer 2 projets :

- Agrandissement du restaurant scolaire pour lequel un premier travail d'esquisse 3D remarquable a été réalisé par F.ALLERA,
- Reprise de la signalétique du fond du bourg (complexe ERA, ZAC Lafayette...).

Equipe voirie

F.BRUSSATTO va reprendre les activités centre bourg réalisées par JP.PONTILLE, Jean-Paul partant début mai à la retraite.

Chemin des carrières / du dépôt

Une altercation a eu lieu dernièrement entre un promeneur et une connaissance de la nouvelle propriétaire Mme PERRIN, propriétaire de la maison en rénovation dans le secteur. La connaissance de Mme PERRIN a menacé de fermer d'accès le chemin des carrières, celui-ci étant effectivement privé depuis le dépôt et jusqu'aux carrières (à confirmer).

D.GEAY et P.COLOMBAT sont confiants quant au fait que Mme PERRIN ne fermera pas ce chemin surtout que la Mairie l'a bien arrangé pour l'asservissement en eau de sa propriété.

Si problème il devait y avoir plus tard, il est toujours possible de recourir à une servitude d'utilité publique.

Problèmes circulation centre bourg

2 rues en sens interdit ne semblent pas respecter, la rue de la Tête Noire et la rue des écoles. Ce problème devra être traité par l'information ci-dessous.

Mise en place ASVP (garde champêtre)

Suite à réflexion, il est convenu de mettre en place un garde champêtre sur la Commune. C.COMBE, actuellement chef de l'équipe voirie, a accepté ce nouveau poste.